



REMY PERROTTE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Inscrit près la Cour d'Appel de VERSAILLES

CONSEIL

ASSOCIATION ALIMA

COMPTABILITE

39 RUE DE ROMAINVILLE

93100 MONTREUIL SOUS BOIS

=====

REVISION

PREVISION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER 2015 AU 31 DECEMBRE 2015

AUDIT

24 RUE BARBES 92120 MONTRouGE

Tel : 01 42 87 31 36 - Port : 06 62 28 48 01 - Fax : 01 42 87 84 38

e-mail : ccrpaudit@online.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE ALLANT DU 1ER JANVIER 2015 AU 31 DECEMBRE 2015

Mesdames,
Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 2 novembre 2010, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre société tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir des capitaux propres pour un montant de 1 066 650 Euros, y compris l'excédent de l'exercice de 500 434 Euros,
- la justification des appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

.../...

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003 et applicables à cet exercice, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Nous attirons votre attention sur la note 7 relative au « bénévolat », aux « contributions en nature », aux « engagements de retraite » et aux « charges sociales et fiscales de certains salariés terrain » figurant en annexes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

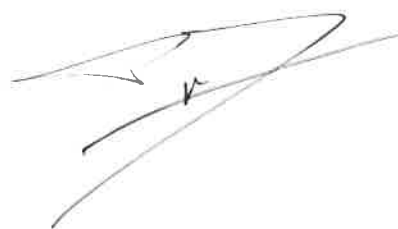
Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Montrouge, le 25 juillet 2016

Le Commissaire aux Comptes

Rémy PERROTTE





BILAN ACTIF

		Exercice N. clos le :		31/12/2015	31/12/2014	
		Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	257	257		58
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles	4 246	4 246		
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				
		Autres immobilisations corporelles	60 752	22 856	37 896	11 878
		Immobilisations grevées de droit				
		Immobilisations en-cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Avances et acomptes					
	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	TI.A.P					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	38 191		38 191	19 942	
Total (I)		103 445	27 359	76 097	31 877	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements				
		En-cours de production de biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	CRÉANCES (3)	Avances et acomptes versés				
		Usagers et comptes rattachés	912 506		912 506	
		Comptes affiliés				
	DIVERS	Autres créances	3 811 112		3 811 112	2 816 814
		V.M.P				
		Instruments de trésorerie				
COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités	1 383 247		1 383 247	2 649 094	
	Charges constatées d'avance (3)	5 500		5 500		
	Total (II)	6 112 365		6 112 365	5 465 908	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ()					
	Primes de remboursement d'obligations (IV)					
TOTAL GENERAL (I à V)		6 215 811	27 359	6 188 452	5 497 785	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an		
Engagements reçus		Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents				
		Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
		Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

		31/12/2015	31/12/2014
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	FONDS PROPRES		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	566 216	298 156
	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	500 434	268 060
	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Subventions d'investissement sur biens renouvelables par l'organisme		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (commodat)			
	Total (I)	1 066 650	566 216
FONDS DEDIES	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur autres ressources		
	Total (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	171 243	109 934
	Total (III)	171 243	109 934
DETTES (1)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)		2 300 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 517 126	1 102 240
	Dettes fiscales et sociales	170 579	199 251
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	41 137	177 154
Instruments de trésorerie			
Comptes régl.	Produits constatés d'avance (1)	3 221 718	1 042 991
	Total (IV)	4 950 560	4 821 635
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I à V)	6 188 452	5 497 785
	Engagements donnés		
Renvois	(1) Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an	4 950 560	4 821 635
	(2) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques		

COMPTE DE RESULTAT

				31/12/2015	31/12/2014	
Nombre de mois de la période				12	12	
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 - France	2 - Exportation	Total	Total
	Ventes de marchandises					
	Production vendue	biens				
		services				
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (4)					
	Production stockée					
	Production immobilisée					
	Subventions d'exploitation				27 545 794	19 823 865
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				109 934	18 778
	Cotisations				1 230	
Dons				39 743	47 261	
Legs et donations						
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (1) (I)				27 696 701	19 889 905	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
	Variation de stock (marchandises)					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
	Autres achats et charges externes (3)			15 888 728	14 800 083	
	Impôts, taxes et versements assimilés			73 354	46 421	
	Salaires et traitements			10 724 448	4 421 357	
	Charges sociales			355 209	209 544	
	Dotations aux amortissements sur immobilisations			10 106	6 950	
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations					
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant					
	Dotations aux provisions			171 243	109 934	
	Autres charges			71 587	43 129	
	Total des charges d'exploitation (2) (II)				27 294 675	19 637 418
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				402 027	252 486	
OPERATIONS EN COURS	Excédent attribué ou déficit transféré ()					
	Déficit supporté ou excédent transféré (IV)					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
	Autres intérêts et produits assimilés				11	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
	Différences positives de change			92 735	36 293	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				92 735	36 304	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions					
	Intérêts et charges assimilées					
	Différences négatives de change			12 435	11 420	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)				12 435	11 420	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				80 300	24 884	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)				482 327	277 371	

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2015	31/12/2014
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	20 305	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)	20 305	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 000	9 311
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	198	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	2 198	9 311
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VI - VIII)		18 107	-9 311
(IX)	Impôts sur les bénéfices		
(X)	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
(XI)	Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V+VI+X)		27 809 742	19 926 209
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+X+XI)		27 309 308	19 658 149
5 - EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges) (15)		500 434	268 060

Renvois			
(1)	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
(2)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
(3)	Dont crédit bail mobilier		
	Dont crédit bail immobilier		

EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits	Bénévolats		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	Total		
Charges	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel Bénévole		
	Total		

Annexe

Généralités sur les règles comptables

L'annexe de l'association ALIMA fait partie intégrante de ses comptes annuels.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Le bilan est d'un montant égal à 6 188 452 €. Le compte de résultat de l'exercice dégage un résultat net de 500 434 €.

1 / REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'Association ALIMA au 31/12/2015 ont été établis, en euros, conformément aux règles fixées par le PCG, le plan comptable des associations (règlement du CRC n°99-01) et les règlements subséquents.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 / IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

L'association ne possède pas d'immobilisations décomposables.

Les durées d'amortissement retenues (durée d'usage), selon le mode linéaire, sont les suivantes :

- Logiciels et site Internet : 3 ans (pas de valeur résiduelle retenue)
- Installations, agencements, aménagements : 6 ans (pas de valeur résiduelle retenue)
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 4 ans (pas de valeur résiduelle retenue)
- Mobilier : 7 à 8 ans (pas de valeur résiduelle retenue).

Les immobilisations financières concernent des dépôts et cautionnements versés. Elles font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur nette comptable.

3 / CREANCES

Au 31/12/2015, le poste créances est composé essentiellement des créances et des produits à recevoir relatifs au financement des projets.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Dans l'hypothèse où la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute comptabilisée, une dépréciation est constatée à due concurrence. Au 31/12/2015, aucune dépréciation n'a été constatée.

4 / DETTES FISCALES ET SOCIALES

Les dettes fiscales et sociales à la clôture sont composées des dettes sociales courantes liées à l'activité de l'association (dettes aux organismes sociaux pour les cotisations afférentes aux salaires, etc.).

5 : FONDS DEDIES

Pour cet exercice, aucune ressource reçue ne correspondant à la définition réglementaire des fonds dédiés, aucun mouvement de cette nature n'a été comptabilisé au 31/12/2015.

6 : RESSOURCES ET DEPENSES LIEES AUX PROJETS

Dans le cadre de son activité, l'association met en œuvre avec le concours financier d'organisations privées ou publiques, le plus souvent européennes ou internationales, des projets ou programmes d'actions sur le terrain (Niger, Mali, Tchad, etc.).

Les participations financières allouées par ces organismes visent à couvrir les dépenses engagées par l'association principalement sur le terrain et, le cas échéant, de manière accessoire ses frais de fonctionnement.

A la clôture de l'exercice, le critère de rattachement retenu étant l'engagement effectif des dépenses, il a été procédé au rattachement sur l'exercice 2015 :

- Des dépenses effectivement engagées au titre de 2015 ;
- Des ressources permettant de couvrir d'une part l'ensemble des dépenses réalisées relatives à celui-ci, et d'autre part, la quote-part de frais de fonctionnement convenue.

En pratique, à la clôture, sont ainsi comptabilisés respectivement des « factures non parvenues » (dépenses) et des « produits à recevoir » (ressources) correspondant.

Les ressources reçues se rattachant à des dépenses mises en œuvre au cours du ou des exercices suivants sont enregistrées en « produits constatés d'avance » à la clôture.

Les dépenses réalisées au cours de l'exercice et dont la consommation sera effective au cours du ou des exercices suivants, telles les livraisons (significatives) de médicaments ayant eu lieu à la fin de l'exercice, sont comptabilisées en « charges constatées d'avance » à la clôture.

7 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Pour tout projet et les dépenses afférentes, lors d'un audit diligent a posteriori par le ou les bailleurs de fonds concernés, il peut s'avérer que certaines dépenses réalisées soient totalement ou partiellement remises en cause et que celles-ci ne soient pas in fine considérées comme éligibles par le ou les financeurs ; elles restent alors à la charge de l'association.

Au regard de l'historique de l'association, ce risque se révèle en pratique limité.

Depuis l'exercice 2014, vu la progression significative du volume d'activité et des contrats, l'association a décidé d'enregistrer une provision pour risques et charges relative à cette problématique.

Pour la clôture 2014, son évaluation était de 0,55% de l'ensemble des ressources sur les projets de l'exercice 2014, soit une provision comptabilisée au titre de 2014 pour un montant de 109.934 euros.

Pour la clôture 2015, le taux de provision est fixé à 0,62%, soit une provision portée à 171.243 euros au 31/12/2015.

8 : PRET REÇU

Fin 2014, l'association avait bénéficié d'un prêt de la part d'une fondation, pour un montant total de 2,3 M€.

Il s'agissait d'un prêt court terme, intégralement remboursé début 2015.

9 : AUTRES INFORMATIONS

Bénévolat

L'association bénéficie de la participation de bénévoles. Les comptes clos au 31/12/2015 n'enregistrent pas les contributions volontaires reçues par l'association en matière de bénévolat dans la mesure où elles n'ont pu faire l'objet d'une évaluation financière.

Contributions en nature

L'association bénéficie également de la part de certains partenaires de contributions volontaires en nature, correspondant à des fournitures et des équipements pour les interventions sur le terrain.

Engagements de retraite

Les comptes clos au 31/12/2015 n'enregistrent pas de provisions pour les engagements au titre des retraites, et l'association n'a procédé à aucun versement auprès d'une institution de gestion de ces prestations.

Charges sociales et fiscales de certains salariés terrain

Parmi les moyens humains, pour ses opérations sur le terrain (pays d'intervention), ALIMA a recours à du personnel relevant du droit local.

Conformément à la législation en vigueur dans le pays concerné, les salariés de cette catégorie de personnel doivent s'acquitter individuellement et personnellement des cotisations, taxes et autres impôts dus par rapport à la rémunération perçue.

La responsabilité de la déclaration de ces sommes et des versements afférents leur incombe.

Rémunérations versées aux dirigeants

Dans le cadre des dispositions de l'article 261, 7-1°-d du CGI, l'association alloue à ses dirigeants une rémunération. Conformément au §180 du BOI-IS-CHAMP-10-50-10-20, celle-ci est indiquée dans une annexe aux comptes.

Autres informations

Les tableaux des pages suivantes complètent les informations indiquées ci-avant.

Immobilisations

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions Réévaluations	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement				
- Frais de développement				
- Concessions, brevets et droits similaires	257			257
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles	4 246			4 246
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
Total	4 503			4 503
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles	26 736	36 264	2 249	60 752
- Immobilisations grevées de droit				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	26 736	36 264	2 249	60 752
<u>Immobilisations financières</u>				
- Participations				
- Créances rattachées à des participations				
- T.I.A.P				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts				
- Autres immobilisations financières	19 942	19 773	1 524	38 191
Total	19 942	19 773	1 524	38 191
Total général	51 181	56 037	3 773	103 446

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement				
- Frais de développement				
- Concessions, brevets et droits similaires	199	58		257
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles	4 246			4 246
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
Total	4 445	58		4 503
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
- Installation techniques, matériel outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles	14 859	10 048	2 050	22 856
- Immobilisations grevées de droit				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	14 859	10 048	2 050	22 856
Total général	19 304	10 106	2 050	27 359

Mouvements des immobilisations incorporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 4 503	+ 4 445	+ 58
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+		+
Dotation de l'exercice		+ 58	- 58
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 4 503	= 4 503	= 0

Mouvements des immobilisations corporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 26 736	+ 14 859	+ 11 878
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+ 36 264		+ 36 264
Dotation de l'exercice		+ 10 048	- 10 048
Cessions ou mises hors service	- 2 249	- 2 050	- 198
Valeur en fin d'exercice	= 60 752	= 22 856	= 37 896

Mouvements des immobilisations financières

Désignation		Montant
Valeur au début de l'exercice	+	19 942
Acquisitions	+	19 773
Cessions, mises hors service, ou diminutions	-	1 524
Valeur en fin d'exercice	=	38 191

Echéances des immobilisations financières

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	38 191
à moins d'un an	
à plus d'un an	38 191

Autres Informations
Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Participations			
Créances rattachées à des participations			
TIAP			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	38 191		38 191
Usagers et comptes rattachés	912 506	912 506	
Comptes affiliés			
Autres créances	3 811 112	3 811 112	
Totaux	4 761 809	4 723 618	38 191

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes Ets de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 517 126	1 517 126		
Dettes fiscales et sociales	170 579	170 579		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	41 137	41 137		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	3 221 718	3 221 718		
Total	4 950 560	4 950 560		